

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: INTEROX SG 35

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro de l'autorisation: EU-0027468-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0027468-0002

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	3
2. Composition et formulation du produit	4
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	4
2.2. Type de formulation	5
3. Mentions de danger et conseils de prudence	5
4. Utilisation(s) autorisée(s)	6
5. Conditions générales d'utilisation	11
5.1. Consignes d'utilisation	11
5.2. Mesures de gestion des risques	11
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	11
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	13
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	13
6. Autres informations	13

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

INTEROX SG 35

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	SOLVAY CHEMICALS INTERNATIONAL
	Adresse	RUE DE RANSBEEK 310 B-1120 BRUXELLES Belgique
Numéro de l'autorisation	EU-0027468-0000 1-2	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	EU-0027468-0002	
Date de l'autorisation	08/08/2022	
Date d'expiration de l'autorisation	31/07/2032	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Solvay Interox Limited
Adresse du fabricant	Baronet Road, Solvay House WA4 6HA Warrington Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Solvay Interox Limited, Baronet Road, Solvay House WA4 6HA Warrington Royaume-Uni

Nom du fabricant

Solvay Chemicals Finland Oy

Adresse du fabricant

YRJONOJANTIE 2 45910 VOIKKAA Finlande

Emplacement des sites de fabrication

Solvay Chemicals Finland Oy, YRJONOJANTIE 2 45910 VOIKKAA Finlande

Nom du fabricant

Solvay Chemicals GmbH Germany

Adresse du fabricant

KOETHENSCHER STRASSE 1-3 06406 DE BERNBURG Allemagne

Emplacement des sites de fabrication

Solvay Chemicals GmbH Germany, KOETHENSCHER STRASSE 1-3 06406 DE BERNBURG Allemagne

Nom du fabricant

Solvay Chemie BV Netherlands

Adresse du fabricant

SCHEPERSWEG, 1 6049 CV HERTEN Pays-Bas

Emplacement des sites de fabrication

Solvay Chemie BV Netherlands, SCHEPERSWEG, 1 6049 CV HERTEN Pays-Bas

Nom du fabricant

Solvay Chimica Italia SpA Italy

Adresse du fabricant

VIA PIAVE, 6 Rosignano SOLVAY LI 57013 Rosignano Italie

Emplacement des sites de fabrication

Solvay Chimica Italia SpA Italy, VIA PIAVE, 6 Rosignano SOLVAY LI 57013 Rosignano Italie

Nom du fabricant

Solvay Chimie SA Belgium

Adresse du fabricant

Rue de Ransbeek 310 1120 BE Brussels Belgique

Emplacement des sites de fabrication

Solvay Chimie SA Belgium, RUE SOLVAY, 39 5190 BE JEMEPPE-SUR-SAMBRE Belgique

Solvay Chimie SA Belgium, SCHELDELAAN 600 – HAVEN 725 2040 BE Antwerp Belgique

Nom du fabricant	Solvay Interox Produtos Peroxidados SA
Adresse du fabricant	RUA ENG. CLEMENT DUMOULIN 2625-106 POVOA DE SANTA IRIA Portugal
Emplacement des sites de fabrication	Solvay Interox Produtos Peroxidados SA, RUA ENG. CLEMENT DUMOULIN 2625-106 POVOA DE SANTA IRIA Portugal

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1315 - Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Solvay Interox Limited
Adresse du fabricant	Baronet Road, Solvay House WA4 6HA Warrington Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Solvay Interox Limited, Baronet Road, Solvay House WA4 6HA Warrington Royaume-Uni

Substance active	1315 - Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Solvay Chemicals Finland Oy
Adresse du fabricant	YRJONOJANTIE 2 45910 VOIKKAA Finlande
Emplacement des sites de fabrication	Solvay Chemicals Finland Oy, YRJONOJANTIE 2 45910 VOIKKAA Finlande

Substance active	1315 - Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Solvay Chemicals GmbH Germany
Adresse du fabricant	KOETHENSCHER STRASSE 1-3 06406 BERNBURG Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Solvay Chemicals GmbH Germany, KOETHENSCHER STRASSE 1-3 06406 BERNBURG Allemagne

Substance active	1315 - Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Solvay Chimica Italia SpA Italy
Adresse du fabricant	VIA PIAVE, 6 ROSIGNANO SOLVAY LI 57013 ROSIGNANO Italie
Emplacement des sites de fabrication	Solvay Chimica Italia SpA Italy, VIA PIAVE, 6 ROSIGNANO SOLVAY LI 57013 ROSIGNANO Italie
Substance active	1315 - Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Solvay Chimie SA Belgium
Adresse du fabricant	Rue de Ransbeek 310 1120 Brussels Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Solvay Chimie SA Belgium, RUE SOLVAY 39 5190 BE JEMEPPE-SUR-SAMBRE Belgique
	Solvay Chimie SA Belgium, SCHELDELAAN 600 – HAVEN 725 2040 BE Antwerp Belgique
Substance active	1315 - Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Solvay Interox Produtos Peroxidados SA
Adresse du fabricant	RUA ENG. CLEMENT DUMOULIN 2625-106 POVOA DE SANTA IRIA Portugal
Emplacement des sites de fabrication	Solvay Interox Produtos Peroxidados SA, RUA ENG. CLEMENT DUMOULIN 2625-106 POVOA DE SANTA IRIA Portugal

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	35,7

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut aggraver un incendie; comburant
Nocif en cas d'ingestion.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque des lésions oculaires graves.
Peut irriter les voies respiratoires.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.
Éviter de respirer les vapeurs.
Se laver hands soigneusement après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter des gants de protection.
Porter des vêtements de protection.
Porter un équipement de protection des yeux.
Porter un équipement de protection du visage.
EN CAS D'INGESTION: Appeler POISON CENTER/doctor en cas de malaise.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement POISON CENTER or doctor.
Rincer la bouche.
En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation.
En cas d'incendie: Utiliser water pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu dans conformément à toutes les réglementations locales/régionales/nationales/internationales

Éliminer le récipient dans conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des surfaces d'espaces fermés à l'aide de peroxyde d'hydrogène aérosolisé

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Non pertinent
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Fungi/yeasts Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: Viruses Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Nom commun: spores bactériennes Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Espaces intérieurs fermés Industrie - industrie pharmaceutique ou cosmétique, par exemple salles blanches. Médical – établissements de soins, hôpitaux, véhicules d'urgence. Institutionnel. Désinfection de surfaces non poreuses.
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: - Description détaillée: Aérosolisation automatisée et non dirigée (par exemple, nébulisation ou pulvérisation)
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Peroxyde d'hydrogène à 35% (produit non dilué) appliqué par aérosolisation dans des pièces fermées. Dilution (%): Nombre et fréquence des applications:

	<p>Fréquence - selon les besoins de l'utilisateur, par exemple jusqu'à 3 fois par jour.</p> <p>La durée du traitement dépend du type de machine, de la taille de la pièce ou de la superficie des surfaces à désinfecter.</p> <p>Appliquez à température ambiante.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Présentation (l) : 0,25, 1, 2,5, 5, 10, 20, 22, 30, 60, 200, 220 et 1000 L Matériau de conditionnement : PEHD homologué.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<p>Utilisez un système de chargement automatisé.</p> <p>Peroxyde d'hydrogène à 35% p/p (produit non dilué) appliqué par aérosolisation dans une pièce fermée à l'aide d'un système automatisé. Les pièces pourraient être déshumidifiées afin d'obtenir de plus hautes concentrations de peroxyde d'hydrogène. Sur les surfaces.</p> <p>Retirez les obstacles qui pourraient empêcher le produit aérosolisé d'atteindre les surfaces à désinfecter.</p> <p>Les surfaces désinfectées doivent être non poreuses et nettoyées avant l'application du produit. Le produit n'est pas destiné à être utilisé sur des surfaces pouvant entrer en contact avec des denrées alimentaires ou des aliments pour animaux.</p> <p>L'utilisateur doit effectuer une validation microbiologique de la désinfection dans les pièces à désinfecter (ou dans une « pièce standard » appropriée, le cas échéant) avec les appareils à utiliser, après quoi un protocole de désinfection de ces pièces peut être rédigé et utilisé par la suite. Chaque appareil ou installation spécifique est systématiquement validé lors de sa mise en place. Les conditions optimales de fonctionnement sont validées sur site (température, hygrométrie, produit à utiliser, temps de diffusion, temps d'extraction...). Une validation chimique doit être effectuée en plus de la validation biologique.</p> <p>L'efficacité de la désinfection de la pièce a été démontrée conformément à la norme NF T 72-281 par nébulisation de 1 g de peroxyde d'hydrogène par mètre cube de volume ambiant en 22 min, suivi d'un temps de contact de 180 min à température ambiante.</p> <p>Le volume de l'espace désinfecté doit être compris entre 30 et 150 m³.</p> <p>Les aérosols utilisés pour la désinfection doivent présenter une granulométrie moyenne inférieure à 0,5 µm.</p>
--

Prévenez l'entrée dans le local durant le processus de désinfection.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Les surfaces de la zone de traitement doivent être propres et sèches avant l'application.

Calfeutrez l'enceinte de la zone à traiter (à l'aide, par exemple, de ruban adhésif) afin de garantir que les niveaux de peroxyde d'hydrogène à l'extérieur de l'enceinte demeurent à des niveaux acceptables pour la santé et la sécurité.

Assurez-vous que tout le personnel a quitté l'enceinte de traitement avant l'application. Retirez toutes les plantes, les animaux, les boissons et la nourriture. Le retour dans la pièce n'est autorisé que lorsque la concentration dans l'air est redescendue sous la valeur de référence (1,25 mg/m³). Après l'application, la pièce doit être ventilée, de préférence par ventilation mécanique. La durée de la période de ventilation doit être établie à l'aide de mesures effectuées avec un équipement de mesure approprié. S'il est nécessaire d'entrer dans la pièce alors que la concentration de peroxyde d'hydrogène est encore supérieure à 1,25 mg/m³, cela n'est autorisé qu'en portant un EPI approprié, y compris un SCBA (appareil respiratoire autonome).

Placez des panneaux d'avertissement sur toutes les entrées de l'enceinte de traitement.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir le mode d'emploi général.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir le mode d'emploi général.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir le mode d'emploi général.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des surfaces des enceintes dans les isolateurs de remplissage par du peroxyde d'hydrogène aérosolisé ou vaporisé (PHV)

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Non pertinent
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: spores bactériennes Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Fungi/yeasts Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Viruses Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	<p>Industriel - chambres stériles pour le remplissage stérile destiné à l'industrie pharmaceutique ou cosmétique. Désinfection de surfaces non poreuses.</p> <p>Méthode d'application: - Description détaillée: Aérosolisation automatisée et non dirigée (par exemple, nébulisation ou pulvérisation, évaporation éclair)</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: Peroxyde d'hydrogène à 35% (produit non dilué) appliqué par évaporation éclair ou aérosolisation dans des isolateurs de remplissage. Dilution (%): Nombre et fréquence des applications: Fréquence– selon les besoins de l'utilisateur, par exemple 1 à 2 fois par jour/semaine.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Présentation (l) : 0,25, 1, 2,5, 5, 10, 20, 22, 30, 60, 200, 220 et 1000 L.</p> <p>Matériau de conditionnement : PEHD homologué.</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<p>Utilisez un système de chargement automatisé.</p> <p>Du peroxyde d'hydrogène à 35 % p/p (produit non dilué) est appliqué par évaporation éclair ou aérosolisation à l'aide d'un système</p>
--

automatisé connecté à un isolateur de remplissage. Les isolateurs de remplissage pourraient être déshumidifiés afin d'obtenir de plus hautes concentrations de peroxyde d'hydrogène. Sur les surfaces.

Les surfaces désinfectées doivent être non poreuses et nettoyées avant l'application du produit. Le produit n'est pas destiné à être utilisé sur des surfaces pouvant entrer en contact avec des denrées alimentaires ou des aliments pour animaux.

L'utilisateur doit effectuer une validation microbiologique de la désinfection dans les enceintes à désinfecter avec les appareils à utiliser, après quoi un protocole de désinfection de ces enceintes peut être rédigé et utilisé par la suite. Chaque appareil ou installation spécifique est systématiquement validé lors de sa mise en place. Les conditions optimales de fonctionnement sont validées sur site (température, hygrométrie, produit à utiliser, temps de diffusion, temps d'extraction...). Une validation chimique doit être effectuée en plus de la validation biologique.

L'efficacité de l'utilisation contre les spores bactériennes a été démontrée par évaporation instantanée du peroxyde d'hydrogène à un taux de 0,35 g/m³/min pendant 51 min (18 g de peroxyde d'hydrogène/m³/traitement).

Le volume de l'enceinte désinfectée doit être compris entre 15 et 150 m³.

Les aérosols utilisés pour la désinfection doivent présenter une granulométrie moyenne inférieure à 0,5 µm.

Prévenez l'entrée dans le local durant le processus de désinfection.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Les surfaces de la zone de traitement doivent être propres et sèches avant l'application.

Calfeutrez l'enceinte de la zone à traiter (à l'aide, par exemple, de ruban adhésif) afin de garantir que les niveaux de peroxyde d'hydrogène à l'extérieur de l'enceinte demeurent à des niveaux acceptables pour la santé et la sécurité.

Assurez-vous que tout le personnel a quitté l'enceinte de traitement avant l'application. Retirez toutes les plantes, les animaux, les boissons et la nourriture. Le retour dans la pièce n'est autorisé que lorsque la concentration dans l'air est redescendue sous la valeur de référence (1,25 mg/ m³).

Après l'application, la pièce doit être ventilée, de préférence par ventilation mécanique. La durée de la période de ventilation doit être établie à l'aide de mesures effectuées avec un équipement de mesure approprié. S'il est nécessaire d'entrer dans la pièce alors que la concentration de peroxyde d'hydrogène est encore supérieure à 1,25 mg/m³, cela n'est autorisé qu'en portant un EPI approprié, y compris un SCBA (appareil respiratoire autonome).

Placez des panneaux d'avertissement sur toutes les entrées de l'enceinte de traitement.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir le mode d'emploi général.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir le mode d'emploi général.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir le mode d'emploi général.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

-

5.2. Mesures de gestion des risques

Il est obligatoire de s'équiper de lunettes de protection pendant la manipulation du produit.

Veillez à porter un écran facial lorsque des éclaboussures sont susceptibles de se produire.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Détails des effets négatifs directs ou indirects probables :

- En cas d'inhalation : Difficultés respiratoires, toux, œdème pulmonaire, nausées, vomissements.
- En cas de contact avec la peau : Rougeur, gonflement des tissus, irritation de la peau.
- En cas de contact avec les yeux : Rougeur, larmoiement, gonflement des tissus, brûlures graves.
- En cas d'ingestion : Nausées, douleurs abdominales, vomissements sanglants, diarrhée, suffocation, toux, essoufflement important, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi qu'un risque de perforation de l'œsophage et de l'estomac. Risque de troubles respiratoires.

Consignes de premiers secours :

EN CAS D'INHALATION : Sortez à l'air libre et restez au repos dans une position vous permettant de respirer confortablement. En cas de symptômes : Appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale. Si vous ne souffrez d'aucun symptôme : Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau. Ôtez ensuite tous les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser. Continuez à laver la peau sous l'eau pendant 15 minutes. Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincez immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact le cas échéant et si elles peuvent l'être facilement. Continuez à rincer pendant au moins 15 minutes. Appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale.

EN CAS D'INGESTION : Rincez-vous immédiatement la bouche. Présentez quelque chose à boire à la personne exposée si elle est capable d'avaler. Ne provoquez PAS de vomissements. Appelez le 112/une ambulance pour une assistance médicale.

Mesures d'urgence pour protéger l'environnement en cas d'accident :

- Précautions environnementales :

Le produit ne doit pas être rejeté dans l'environnement. S'il devait contaminer les rivières, les lacs ou les égouts, veuillez en informer les autorités compétentes.

- Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Diluer avec une grande quantité d'eau. Compartimentez. Ne mélangez pas les flux de déchets pendant la collecte. Épongez avec un matériau absorbant inerte. Conservez le produit dans des récipients correctement étiquetés. Conservez le produit dans des récipients appropriés et fermés pouvant être éliminés. Ne remettez jamais les déversements dans les récipients d'origine pour les réutiliser.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Ne laissez pas le produit non dilué pénétrer dans les égouts. Ne déversez pas le produit non utilisé sur le sol, dans les cours d'eau, dans les canalisations (évier, toilettes...) ni dans les égouts. Ne mettez que les récipients/emballages vides au recyclage. L'élimination des emballages doit toujours être conforme à la législation en matière d'élimination des déchets et aux exigences requises des autorités locales.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stockage : Le peroxyde d'hydrogène devrait être stocké dans des réservoirs de stockage en vrac ou dans son conteneur d'origine en position verticale et à l'écart de produits incompatibles. Utilisez uniquement des matériaux de construction homologués pour l'équipement ou des matériaux d'emballage homologués. Stockez le produit dans un endroit frais et ventilé, protégez-le contre les dommages et la lumière directe du soleil. Ne le stockez pas à des températures supérieures à 40 °C. Tenez-le à l'écart des matériaux combustibles et des sources de chaleur et d'ignition.
Durée de conservation : 12 mois en packs de HDPE à température ambiante.

6. Autres informations

Veillez prendre connaissance de la valeur de référence européenne de 1,25 mg/m³ pour la substance active de peroxyde d'hydrogène (n° CAS : 7722-84-1) qui a été utilisée lors de l'évaluation des risques de ce produit.